

La propriété intellectuelle de votre entreprise : 10 précautions à prendre - Publication parue dans « Premières en Affaires » (Été 2011)

1 juin 2011

La propriété intellectuelle est la pierre angulaire d'une entreprise évoluant dans le secteur des sciences de la vie. Accordant tantôt un monopole ou un avantage concurrentiel, elle est source primaire de revenus. Elle se décline généralement sous forme de brevets, de droits d'auteur, de dessins industriels, de marques de commerce, de topographies de circuits intégrés ou encore de secrets commerciaux. Voici 10 précautions à prendre pour que la propriété intellectuelle (« PI ») de votre entreprise soit adéquatement protégée et exploitée.